



COMMUNE DE JORAT-MENTHUE

Election au Conseil communal Du 29 mars 2026 (2^{ème} tour)

A l'issue du délai de candidature pour les suppléants ce mardi 10 mars à 12 heures, quatre candidatures supplémentaires avaient été déposées.

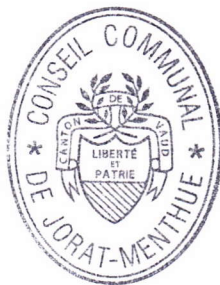
Conformément aux directives du bureau cantonal des Droits politiques, vu que le nombre de suppléants est suffisant, sont proclamés élus tacitement du 11^e au 14^e rang :

11. **Françoise Gurtner**
12. **Lydia Korber**
13. **Jean-Marc Hermans**
14. **François Cornu**

De fait, le 2^{ème} tour de l'élection au Conseil communal prévu par l'arrêté de convocation est annulé.

Au nom du Bureau électoral

Le président du bureau :



Le secrétaire :